

ÉDITORIAL - LIONEL CHOLLON



## Bonne année 2010 malgré tout!

Fortement marquée par les conséquences de la crise financière (fermetures d'entreprises, baisse de l'activité, chômage, baisse du pouvoir d'achat...) et les menaces de pandémie de grippe, l'année 2009 qui s'achève aura été source d'angoisses et d'inquiétudes, tempérées parfois par des bonheurs dans sa vie privée ou professionnelle, accentuées aussi malheureusement dans d'autres cas par des drames personnels ou familiaux.

La vie d'une commune est ainsi faite d'une succession de bons et mauvais moments, de bonnes et mauvaises nouvelles. La mairie doit pouvoir les accompagner du mieux possible en apportant le maximum de réconfort quand cela est nécessaire et remplir ainsi pleinement son rôle de maison commune, ouverte à toutes et tous, quelles que soient les circonstances...

Mais le Conseil Municipal doit être aussi en capacité d'anticiper l'avenir pour prendre les bonnes décisions qui profiteront au plus grand nombre. En 2010, les études concernant la rénovation de l'école et du parking, l'aménagement du bourg, le nouveau cimetière ou l'assainissement seront menées à leur terme et déboucheront sur des projets qui seront pris en compte dans l'élaboration du prochain budget communal. Ce ne sera pas toujours facile puisque la réforme territoriale voulue par le gouvernement actuel plonge chaque collectivité (Région, Département, Communauté de communes, Commune) dans la crainte de ne pouvoir financer ses futurs investissements, pourtant essentiels, et son indispensable fonctionnement. Que dire des suites de la crise économique qui n'a pas fini de provoquer des dégâts !

Il ne me semble pas utopique d'espérer, malgré tout cela, une année 2010 généreuse, solidaire, porteuse de paix, respectueuse de l'environnement, permettant la réalisation positive des projets individuels ou collectifs. Vous pouvez compter sur votre municipalité pour y contribuer au maximum de ses moyens. Bonne année.

## Trois mois de travaux

# Pour le bien de la commune

L'été et l'automne ont été riche en réalisations.



Début d'année 2009, suite aux réunions des commissions et des réunions publiques, puis aux dégâts provoqués par la tempête, un certain nombre d'investissements avaient été jugés absolument nécessaires pour cette année. Ils avaient été inscrits dans le budget communal 2009 voté par le Conseil Municipal en mars.

Ces derniers mois ont vu ainsi la réalisation de l'éclairage des tennis (et mise aux normes électriques de la salle des associations), la rénovation des peintures de l'ancienne mairie, des chantiers Concordia (murs église et cimetière), la réparation de la toiture de la mairie et du portail du cimetière, la réfection des routes du CES, de Martillac et de Lauzérou, la pose de coussins berlinois pour réduire les vitesses des véhicules ainsi que les séparateurs pour protéger les cyclistes devant le collège.

À cela se sont ajoutés l'élagage des arbres du parc, l'abattage du marronnier de la cour

de l'école, la remise en état d'une clôture et la pose de rideaux ignifugés dans les classes. Certains travaux ont été réalisés avec des aides financières du Conseil Général, du carrefour des communes ou de l'État, qu'il a fallu aller chercher une à une... Ceux consécutifs aux dégâts provoqués par la tempête sont en attente d'indemnisation (l'expert est passé début novembre). La pose de nombreux panneaux de signalisation et la rénovation des huisseries de la mairie pour économie d'énergie sont encore à réaliser.

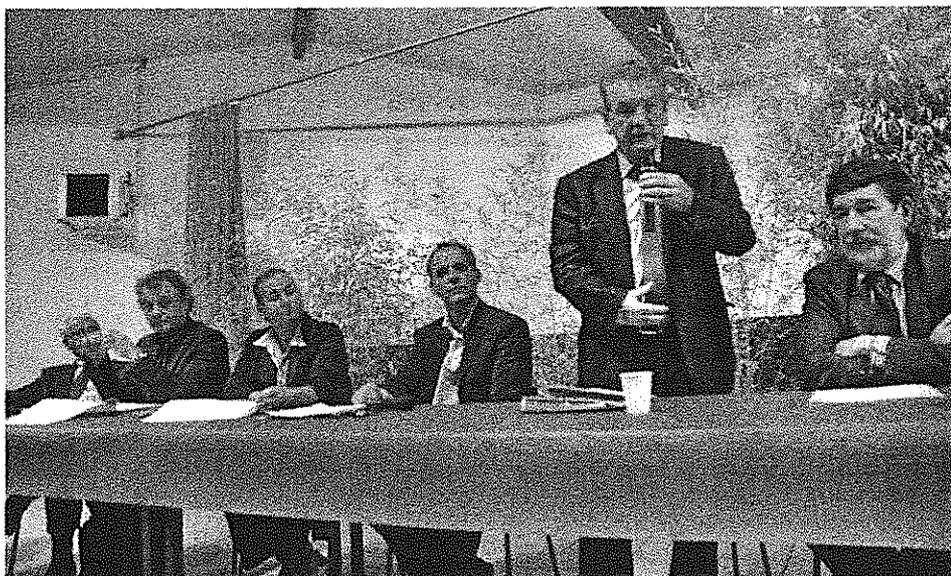
## MIEUX VŒUX

*La population est invitée à partager la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de la municipalité qui se tiendra le mercredi 20 janvier 2010 à 19h à la salle des fêtes.*

Collectivités territoriales

# Pour une autre réforme

Organisée le 12 novembre par la municipalité, la réunion d'information citoyenne a rassemblé plus de 100 personnes, dont de nombreux maires et élus du canton venus écouter les explications et commentaires du président du Conseil Général et sénateur, Philippe Madrelle, du Sénateur Alain Anziani, de la députée Martine Faure et du Conseiller Général, Jean-Jacques Paris.



De gauche à droite, Hervé de Gabory, conseiller général et maire de Cadillac, Jean-Jacques Paris, conseiller général de Bègles, Martine Faure, députée et conseillère générale d'Auros, Lionel Chollon, maire de Loupiac, Philippe Madrelle, président du Conseil Général, sénateur, Alain Anziani, sénateur...

Le débat a permis de révéler à tous les véritables enjeux du projet de réforme territoriale voulue par le président de la République. La suppression de la taxe professionnelle comme celle des conseillers généraux, la fin de la compétence générale pour les départements, la possibilité de créer des communes nouvelles vont bouleverser totalement l'organisation territoriale décentralisée de notre pays.

Si cette réforme était appliquée, tous les élus sont d'accord pour dire, qu'à terme, les collectivités locales verraient leurs moyens financiers baisser avec, en plus, une perte d'autonomie car soumises au bon vouloir de l'État. Les aides très importantes du département pour soutenir les activités sportives, culturelles, associatives dans les petites communes disparaîtraient. Les élus devraient choisir entre arrêter les investissements ou trouver de nouvelles ressources, sûrement du côté de leurs administrés, alors que les entreprises seraient épargnées.

L'étranglement des communes provoquerait des fusions non souhaitées en créant des

communes nouvelles ou des communautés de communes élargies, sans garanti de permettre aux petites communes de se faire entendre. Le statut des agents territoriaux disparaîtrait. « Cette réforme ne doit pas être l'occasion de remettre en cause, même de manière indirecte, nos communes rurales, cellules de base d'une démocratie vivante et proche des citoyens » déclare l'association des maires ruraux de France. Chaque citoyen doit prendre conscience des menaces portées par ce projet et de ses conséquences sur son avenir. Le mode de scrutin des futurs conseillers territoriaux, par exemple, est une atteinte à la représentation démocratique en permettant à un candidat ayant 30% des voix d'être élu et en faisant disparaître la parité homme/femme.

Cette réunion a conforté le Conseil Municipal de Loupiac dans sa volonté de réclamer une autre réforme garantissant aux communes les moyens de répondre aux besoins des habitants, tant en matière d'investissement qu'en matière de services publics. Le combat ne fait que commencer.

Prévention des risques

# Des lieux refuges

En cas de sinistre, la population est invitée à se rendre à la mairie ou à la salle des fêtes.

La tempête de 1999 et l'importante panne d'électricité d'octobre 2007, avaient révélé que Loupiac n'avait aucune solution de secours en cas de crise grave.

Après la nouvelle tempête de janvier 2009, la municipalité a décidé l'achat d'un groupe électrogène puissant pouvant assurer l'alimentation électrique du bâtiment mairie/écoles. Cela permettra, en cas de panne prolongée dans le village, d'assurer un lieu de communication avec les services de sécurité, d'ouvrir des salles chauffées pour accueillir la population et d'offrir la possibilité de branchement de congélateurs.

Si la coupure ne touche que les hauts du village, la salle des fêtes sera réquisitionnée pour y accueillir la population sinistrée. Dans tous les cas, les élus seront présents en mairie pour vous renseigner, relever l'état de vos difficultés ou de celles de votre voisinage.

**EN BREF...**

**Chiens errants**

La population se plaint de plus en plus de quelques chiens qui entrent dans les propriétés ou s'attaquent aux poubelles. Il est demandé une nouvelle fois aux propriétaires d'agir pour maintenir leur animal chez eux.

**CCAS**

Comme chaque année, les membres du CCAS se sont rendu chez les personnes de plus de 70 ans, habitant la commune, pour leur remettre un cadeau qu'elles avaient choisi préalablement.

Le repas du CCAS se tiendra le 14 février à la salle des fêtes. À noter, cette année, une initiative inter-générationnelle originale, puisqu'un set de table réalisé par les enfants de l'école est offert à chaque bénéficiaire.

## Portrait

# Fan de Nat'

Deux Loupiacaises ont ouvert, ce mois-ci à Cadillac, un magasin de vente de produits bio, écolo et commerce équitable



Le magasin « Fan de Nat' » vous attend à Cadillac, 49 rue Cazaux Cazalet, presqu'en face de La Poste.

Stéphany Gigant et Nathalie Le Goff sont arrivées en même temps à Loupiac. Voisines, mères de deux enfants, elles découvrent qu'elles partagent le même désir de vivre dans un environnement sain par des pratiques écologiques toutes simples et de modifier leur parcours professionnel. Petit à petit, l'idée de créer un magasin de proximité proposant, en un seul lieu, produits labellisés bio, écolo et issus du commerce

équitable devient une évidence. Trouver un concept pertinent, une banque conciliante, un local adapté et bien situé a pris du temps et beaucoup d'énergie. Mais elles n'ont pas eu peur de s'engager dans l'aventure qui a pris forme fin novembre.

Au magasin « Fan de Nat' » vous trouverez une gamme variée de produits labellisés et originaux : cosmétiques, vaisselle, textiles, papeterie, bijoux, jouets, produits d'entretien... Et en prime le sourire de deux jeunes femmes enthousiastes, généreuses et compétentes souhaitant faire de leur magasin un lieu accueillant où on a plaisir à entrer, juste pour dire bonjour, juste pour discuter des nouveaux produits qui arriveront début janvier. Un site internet sera bientôt consultable en ligne.

Fan de Nat' est ouvert de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, lundi, mardi, jeudi et vendredi. De 9h30 à 18h, mercredi et samedi. Renseignements : 05 56 76 74 29 - fandanat@free.fr

## Gestion des déchets

# Poursuivons le tri

Le calendrier 2010 de la collecte des fameuses poubelles jaunes vient d'être publié par le SEMOCTOM.

Voilà un peu plus de 6 mois que notre commune est passée au tri sélectif au porte à porte. Un jeudi soir sur deux, les poubelles au couvercle jaune sont de sortie avec, à l'intérieur, papiers, cartons, bouteilles en plastique, boîtes en fer... Attention à bien respecter les consignes de tri et à ne pas encombrer cette poubelle avec des objets non recyclables (pots de yaourt, polystyrène, couches, papiers salis, poches et

films plastiques...) qui devront être triés, ce qui représente un coût supplémentaire. La collecte se fera toujours un vendredi sur deux à partir du 15 janvier (voir le calendrier ci-joint). Le vendredi 1<sup>er</sup> janvier étant férié, il est remplacé par le mercredi 6.

Pour le verre, un container reste à votre disposition place du Plapa. Il ne sert qu'à cela. Merci de ne rien y déposer d'autre.

## Captage d'eau pour usage privé

# Une déclaration nécessaire

La préfecture a envoyé une circulaire très précise concernant les puits et forages, existants ou en projet.

Tout particulier - utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage privé - a obligation de déclarer l'ouvrage ou son projet en mairie. Pour cela, il doit compléter le formulaire Cerfa 13837-01, un mois minimum, avant le projet de forage. Ce formulaire est disponible sur le site [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Pour les ouvrages de plus de 10m de profondeur, une déclaration spécifique doit

être faite auprès des services régionaux chargés des mines. DRIRE, 42 rue du Général de Larminat, BP 55 - 33035 Bordeaux Cédex. Tél. 05 56 00 04 19. Ce forage sera ainsi enregistré dans la banque du sous-sol (BSS) et se verra administrer un code. Un compteur mesurant les volumes devra être installé. Les données devront être gardées 3 ans. Le non respect de la loi, en cas de pollution de la nappe, deviendra un élément intentionnel dans le cadre d'une procédure pénale.

## EN BREF...

### Élections régionales 2010

Elles se tiendront les 14 et 21 mars. Le bureau de vote sera installé à la mairie.

### Un nouveau système informatique

Pour plus d'efficacité et de facilité, le secrétariat sera équipé d'un nouveau système informatique conçu par la société Segilog. Il rentrera en service le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### Un nouveau véhicule utilitaire

Fin janvier, les services techniques pourront bénéficier d'un nouveau véhicule permettant de répondre plus facilement aux besoins de transports de marchandises, objets et végétaux. Finies les heures passées à atteler et dételier les remorques aux tracteurs !

### Convention Aménagement Ecole

L'étude arrive à son terme. Le cabinet a proposé le scénario final au comité de pilotage le 16 décembre 2009 avec présentation du phasage, des fiches actions et des coûts financiers. Le projet est actuellement en phase de calage avec les services de l'ADT du Conseil général. Il sera présenté à la population avant sa validation par le Conseil municipal.

### Convention Aménagement Bourg

Le diagnostic avant élaboration des différents scénarios pour répondre aux problèmes révélés par l'étude a été présenté au comité de pilotage le 16 décembre 2009. Il est consultable en mairie.

### Vendredi 8 janvier : coupure d'électricité

Elle durera une partie de la journée pour remplacer l'interrupteur défectueux situé sur un poteau à proximité de la salle des fêtes. Soyez prévoyants.

### Modification des horaires d'ouverture du secrétariat

Pour permettre la mise en service du nouveau système informatique, la mairie sera fermée au public, le lundi toute la journée, pendant le premier trimestre 2010, au moins.

### Élagage

Un représentant d'ERDF reçu en mairie, a indiqué aux élus, que plusieurs secteurs du village feraient l'objet d'un élagage de prévention début 2010.

11 novembre 2009

## Une cérémonie pleine d'émotion

Le travail de mémoire entrepris par la municipalité permet chaque année de rendre hommage à des soldats dont le nom est gravé dans le marbre du monument aux morts.



En 2008, c'est la courte vie de 6 soldats nés à Loupiac et les conditions tragiques de leur disparition qui avaient été évoquées. Cette année, l'accent a été mis sur des soldats morts au combat ou des suites de leurs blessures, dont certains membres de la famille

vivent encore dans le village. Ainsi, il a été rendu hommage à Raymond Patrouilleau, grand-père de Monique Conhil, à Jean Barrière, arrière grand-père de Robert Barrière, à Jean Campo, frère de la belle-mère de Huguette Villars et à Robert Coutures, oncle de Éliane Castel et Renée Jaffard. Le souvenir du sacrifice de ces hommes et des douleurs vécues par leur famille ne doit jamais s'effacer. D'autres noms revivront l'année prochaine. Le travail se poursuit.

La municipalité est à la recherche de tout document (photos, textes...) aidant à refaire vivre le passé de la commune et de ses habitants.

### Lotissement les Vignes de Cornélien

## Rétrocession soumise à enquête publique

Le transfert de la voirie et équipements annexes du lotissement dans le patrimoine communal nécessite l'ouverture d'une enquête auprès de la population.



Réunis en assemblée générale, les copropriétaires du lotissement des Vignes de Cornélien, situé près de l'école, ont exprimé collectivement le souhait de rétrocéder les parties communes, aujourd'hui, sous leur

responsabilité, à la municipalité. Après examen de cette demande, le Conseil Municipal a constaté que le lotisseur avait créé une voirie nouvelle pour permettre l'accès à 6 habitations. Cette voie doit faire l'objet d'une enquête publique avant d'être intégrée dans la voirie communale, comme les parties herbeuses, les trottoirs et la bâche incendie. Cette enquête publique sera menée du 8 au 22 janvier. Chaque habitant pourra consulter le dossier et apporter des observations sur un cahier ouvert en mairie. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence le samedi 16 janvier de 9h à 10h30.

### Noël de l'école

## Des enfants comblés

Au programme : cinéma, chansons, goûters et cadeaux !

Pour fêter Noël, l'association des Loupiots a offert aux 170 enfants de l'école une entrée au cinéma Lux de Cadillac avec la projection du film « Kérity », pour les primaires et de « L'ours et le magicien », pour les maternelles. Certains découvraient le cinéma pour la première fois. Le Père Noël a eu le temps de venir à l'école et a sorti de sa hotte un livre

pour chaque enfant. La caisse des écoles, animée par Madame Latrille, a offert le goûter à la cantine. Enfin, le vendredi de la sortie, à la salle des fêtes, les enfants ont offert un super spectacle de chants chorales pour tous les parents et grands-parents. Vivement Noël 2010.

## AGENDA DES ASSOCIATIONS

### Lotos de la fédération des sociétés locales

Ils se tiennent chaque samedi du 9 janvier au 6 février 2010. Un euro le carton, 10 euros les 12. Début du tirage à 21h précises.

### Troisième thé dansant

Dimanche 21 mars 2010, à partir de 15h à la salle des fêtes. Il sera animé par l'orchestre Roberty. L'entrée, de 5 ou 10 euros, donne droit à une boisson chaude, un verre de cidre et une pâtisserie. Le nombre de places étant limité, il faut penser à réserver. Tél: 05 56 62 99 62

### Bibliothèque municipale

Elle est ouverte chaque samedi, de 10h à 12h, grâce aux bénévoles de l'ACSOS.

La bibliothèque municipale offre un choix important de livres de toutes catégories pour adultes et enfants. Le prêt en est gratuit. Elle est installée (à l'étroit) dans une salle qu'elle partage avec l'école. L'entrée se fait côté parking mairie. Les bénévoles de l'ACSOS vous y attendent en souhaitant du renfort pour maintenir cette permanence. Ne pas hésiter à les contacter : Mme. Colombier ou Mme. Dulong : 05 56 62 17 52

### Archives municipales

Jusqu'à maintenant, la consultation des archives municipales n'était soumise à aucun règlement ce qui était de nature à rendre plus difficile leur bonne conservation. Dorénavant, les archives seront accessibles au public le vendredi aux heures d'ouverture du secrétariat. Toute consultation sera autorisée après dépôt de la carte d'identité du chercheur et signature d'un registre. La pérennité des archives est à ce prix.



**LOUPIAC**, journal d'information de la Commune de Loupiac, Berthoumieu - 33410 LOUPIAC  
Tél. 05 56 62 99 62 - Fax 05 56 62 98 52  
mairie-loupiac@wanadoo.fr

**MAIRIE DE LOUPIAC**  
CANTON DE CADILLAC  
GIRONDE

Directeur de la publication : Lionel Chollon.  
Rédaction : Commission communication  
Crédit Photo : V. Fernandez  
Conception, réalisation : Agence VLADI.  
Imprimé sur papier recyclé.